Fédération Santé Action Sociale

Déclaration CMP BASSmS du 30 avril 2026

Il y a un an, la CGT prenait acte de la décision d'AXESS de quitter la table des négociations pour dénoncer l'austérité budgétaire imposée dans le cadre des discussions autour de la CCUE.

Alors que les crises internationales se prolongent, accentuant encore un peu plus la détresse des salarié.e.s déjà en précarité, les pouvoirs publics et AXESS continuent aujourd'hui à être sourds aux interpellations des travailleurs et travailleuses de notre secteur. Ceux qui sont en première ligne pour accompagner les publics vulnérables se transforment eux-mêmes en personnes vulnérables, tant le niveau de salaire ne permet pas d'absorber le coût de la vie.

Depuis le début janvier 2026, Axess a refusé les dates que nous avions proposées pour permettre des négociations au niveau de la BASS. Les négociations classification/rémunération sont au point mort. Même si nous pouvons tenter de comprendre la position des employeurs d'attendre l'assurance d'une enveloppe du gouvernement, nous refusons catégoriquement de nous plier à ce jeu !

Ce n'est pas en refusant de négocier et en restant dans une position d'attente des pouvoirs publics que nos échanges avanceront à cette table de négociation. Ce n'est pas en évitant de confronter nos idées et nos propositions que nous arriverons à avancer.

Lors de la dernière séance de négociation du 9 avril, nous avons eu droit à une déclaration d'AXESS critiquant ouvertement, voire se permettant quelque jugement sur la position des organisations syndicales quant à la non-signature accords sur la création d'un OPP et celui sur les dispositifs de reconversion professionnelle..

Quel culot ! Comment une organisation patronale tentant un passage en force en restant sourde aux propositions des syndicats peut-elle se permettre de dire cela ?

Lors d'une précédente déclaration liminaire, AXESS indiquait que « négocier, c'est savoir renoncer ». A quel moment la Confédération employeurs a-t-elle renoncée en quoi que ce soit face aux revendications majoritaires des Organisations syndicales de salarié.es ?

Pour la CGT, la question de la revalorisation immédiate et significative des salaires est impérieuse et incontournable et nous ne pouvons pas négocier autre chose pour notre secteur tant que les salarié.es restent dans la lutte quotidienne pour vivre décemment de leur emploi. Pendant qu'Axess temporise, nous, professionnel.le.s, subissons. Traiter

la question des salaires est impératif, vital, si nous voulons un avenir pour notre secteur d'activité

Nous subissons la hausse du coût de la vie, des loyers, de l'énergie et de l'alimentation.
Même se former en utilisant le CPF augmente.
Tout augmente avec l'inflation, sauf nos salaires.
Cette situation n'est pas plus tenable.

Les salarié.es de la branche associative, sanitaire et medico-sociale à but non lucratif méritent une juste reconnaissance de leur engagement quotidien. Ce sont eux qui accompagnent les plus vulnérables, qui tiennent notre tissu social à bout de bras — souvent pour des rémunérations proches des minima conventionnels.

Envisager la négociation de la politique salariale qu'à travers le prisme de la mise en conformité par rapport aux infra-SMIC, risquant de provoquer des tassements des grilles de salaire, montre à quel point AXESS méprise la réalité. C'est bien l'ensemble des salaires de notre branche qui doit être revalorisés.

Attendre une hypothétique enveloppe gouvernementale pour ouvrir de vraies négociations, c'est faire peser sur les salarié·es le coût de l'inaction politique du syndicat employeur.

La CGT refuse cette logique. Les salaires ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire, mais une condition de dignité pour tou.te.s les professionnel.les de notre secteur .